

10 mars 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mardi 10 mars 2015, à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, Denis Chagnon, Michel Denicourt, André Deschamps et Jean-Claude Fortin, conseillers.

Sont également présents : le directeur général, M. Bertrand Déry et la greffière, Me Isabelle François

2015-03-070 Adoption du procès-verbal du 10 février 2015

Des copies du procès-verbal de la séance tenue le 10 février 2015 ont été remises à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 10 février 2015 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-071 Adoption des comptes selon les listes mensuelles

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que les comptes inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés :

Chèques 43 842 à 44 024 pour un montant de : 664 698,95 \$

Comptes payables :

Chèques 44 025 à 44 129 pour un montant de : 136 416,15 \$

Comptes recevables :

Comptes 5FD000026 à 5FD000044 pour un montant de : 9 027,15 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 mars 2015

2015-03-072 Embauche au poste d'adjointe au greffe et à la taxation

Attendu que le poste d'adjointe au greffe et à la taxation est un poste nouveau;

Attendu que la Ville a procédé à la parution d'une offre d'emploi pour combler ce poste;

Attendu la recommandation du comité de sélection formé de membres du conseil, de l'administration et du directeur général;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'embaucher madame Natalie Bernier au poste d'adjointe au greffe et à la taxation;

La rémunération associée à ce poste col blanc est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 6 échelon 3 comprend une période de probation de 6 mois débutant le 30 mars 2015. L'embauche à ce poste est conditionnelle à des examens médicaux préembauche satisfaisants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-073 Commission scolaire des Hautes-Rivières / Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018

Considérant que l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (c.l-13.3) stipule que la commission scolaire doit, à chaque année, consulter toutes municipalités ou communautés métropolitaines, dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, concernant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire;

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu, après avoir pris acte du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2015-2016 à 2017-2018 de la Commission scolaire des Hautes Rivières, de donner un avis favorable sur ce plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 mars 2015

2015-03-074 Inscription d'un élu à une formation / Autorisation

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser l'inscription de Denis Chagnon, conseiller, aux formations suivantes données par la Fédération québécoise des municipalités :

- Communication avec les citoyens, le 18 avril à Saint-Liboire
- Gestion financière municipale, le 9 mai à Bromont.

Il est également **résolu** de procéder au remboursement des dépenses de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-075 Motion de félicitations à Léonie Girard, élève de PGO récipiendaire d'une bourse de l'Association Horatio Alger du Canada

Considérant que madame Léonie Girard, élève de 5^e secondaire à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, a reçu une bourse d'une valeur de 5 000\$ de l'Association Horatio Alger du Canada dans le cadre du Programme de bourses d'études du très honorable Brian Mulroney du Québec;

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'adresser une motion de félicitations à madame Léonie Girard afin de souligner sa persévérance et son intégrité qui lui ont valu cette bourse qui lui permettra de poursuivre des études de niveau postsecondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-076 Participation au Congrès des chefs en sécurité incendie

Considérant la recommandation du directeur du Service sécurité incendie, monsieur Étienne Chassé ;

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'autoriser la participation au congrès des chefs en sécurité incendie qui se tiendra à Sherbrooke du 16 au 19 mai 2015 de messieurs Étienne Chassé, directeur Service sécurité incendie et Jacques Bienvenu, directeur adjoint du Service sécurité incendie. Ce dernier se verra remettre pour l'occasion la médaille des 40 ans de service devant ses pairs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 mars 2015

2015-03-077 Acquisition d'un générateur de fumée

Considérant que dans le cadre du plan de maintien de compétence et de formation des pompiers, une mise à jour de la formation pour la recherche et le sauvetage des victimes est nécessaire ;

Considérant la recommandation du directeur du Service sécurité incendie, monsieur Étienne Chassé ;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'acquisition des équipements de générateur de fumée suivants auprès de Production Mirage de Granby , le tout selon la soumission du 11 novembre 2014:

- Antari W-510 neuf (sans fil, 10 000pd cube/min, 1000W) au prix de 459 \$, plus les taxes applicables;
- Antar Z-300II usagé, de type hazer, remote avec timer, 2000 pd cube/min, 700W au prix de 190\$, plus les taxes applicables;
- 4 contenants de Antari Z-Fuel ZGP (liquide à brouillard) au prix de 24,50\$ chacun, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-078 Travaux de raccordement du puits 5 – Décompte no 3 / Paiement à MPECO, entrepreneur général

Considérant la recommandation de paiement formulée par monsieur Philippe Barcelo, ingénieur chargé de projet auprès d'Axor experts-conseils,

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder au paiement du décompte numéro 3 auprès de l'entrepreneur général MPECO inc. dans le cadre des travaux de raccordement du puits 5 pour un montant 934,51\$ plus les taxes applicables tel que précisé dans la lettre du 20 janvier 2015. Une retenue de 10% est incluse de ce montant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-079 Programme d'économie d'eau potable / Adhésion à Réseau Environnement

Considérant la recommandation du directeur du Service des travaux publics, monsieur Mario Dufresne ;

10 mars 2015

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'adhérer au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) organisé par Réseau Environnement pour une durée de 2 ans au prix membre annuel de 895\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-080 Barils récupérateurs d'eau de pluie / Adhésion 2015 au Fonds Éco IGA

Considérant la popularité du projet de distribution des barils de d'eau de pluie le printemps dernier;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire souhaite poursuivre cette initiative de protection des ressources naturelles avec le Fonds Éco IGA;

Considérant la recommandation du directeur du Service des travaux publics, monsieur Mario Dufresne ;

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu de verser une contribution de 15\$ par baril récupérateur d'eau de pluie pour un maximum de 70 barils qui seront distribués au magasin IGA de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-081 Acquisition de bacs de récupération des matières recyclables

Considérant la recommandation du directeur du Service des travaux publics, monsieur Mario Dufresne ;

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser l'achat de 54 bacs de récupération des matières recyclables auprès de la MRC de Rouville au montant de 70\$ chacun plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-082 Permanence de Stéphane St-Martin au poste d'inspecteur municipal en bâtiment et environnement

Considérant que monsieur Stéphane St-Martin a été réembauché le 24 novembre 2014 au poste d'inspecteur municipal en bâtiment et environnement aux termes de la résolution 2014-12-396 et que sa période de probation est maintenant terminée;

10 mars 2015

Considérant que le directeur général est satisfait du travail accompli par monsieur St-Martin depuis son embauche et recommande sa permanence;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'accorder la permanence à monsieur Stéphane St-Martin au poste d'inspecteur municipal en bâtiment et environnement, effective depuis le 24 février 2015 avec tous les avantages rattachés à ce poste col blanc, temps plein.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-083 CPTAQ / Demande présentée par Claude Manny relativement au lot 1 593 374 situé dans le rang Haut-de-laRivière Nord

Considérant que monsieur Claude Manny adresse une nouvelle demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation de construire une résidence sur le lot 1 593 374 d'une superficie de 14 768,4 m²;

Considérant que plus de 25% du terrain visé est caractérisé par une topographie accidentée peu propice à l'agriculture;

Considérant que le terrain visé se situe en partie à l'intérieur d'une zone à risque de glissement de terrain dans laquelle est prohibé tout remblai;

Considérant que la Ville a connu depuis 2010 un essor important de telle sorte qu'il reste très peu d'espace à bâtir dans le périmètre urbain;

Considérant que l'implantation d'une résidence unifamiliale sur le terrain visé n'aura d'impact sur l'homogénéité agricole du secteur et ne causera pas de contraintes supplémentaires aux activités agricoles environnantes, d'autant plus que le terrain se situe entre la rivière Yamaska et le rang du Haut-de-la-Rivière Nord sur une largeur maximale de 93,02 mètres;

Considérant que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Ville;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que le conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire recommande à la CPTAQ d'approuver la demande d'autorisation de monsieur Claude Manny pour permettre la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 1 593 374 situé le long du rang du Haut-de-la-Rivière Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 mars 2015

**2015-03-084 Travaux de réfection de la toiture du Complexe sportif Desjardins /
Demande de paiement numéro 2 à Roland Bolduc inc., couvreur**

Considérant la recommandation de monsieur Pierre Leclerc, architecte auprès de Groupe Leclerc chargé du projet;

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu de procéder au paiement de 13 310,92 \$ plus les taxes applicables auprès de Roland Bolduc inc., couvreur pour les travaux de réfection de la toiture du Complexe sportif Desjardins. Ce montant inclut une retenue de 10 %, le tout tel que décrit dans la recommandation de paiement datée du 13 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-085 Démission de l'opérateur journalier aréna

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu que le conseil municipal entérine la fin d'emploi de M. Manuel Carpentier, au poste d'opérateur journalier aréna du Service des loisirs, à partir du 22 février 2015, tel que déclaré dans sa lettre remise le 5 février 2015 annonçant sa démission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-086 Embauche au poste d'opérateur journalier Aréna

Attendu que le poste d'opérateur journalier aréna est devenu vacant suite à la démission de Manuel Carpentier;

Attendu que la Ville a procédé à la parution d'une offre d'emploi pour combler ce poste;

Attendu la recommandation du comité de sélection formé de membres du conseil, de l'administration et du directeur général;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'embaucher madame Ysabelle Bienvenue au poste d'opérateur journalier aréna.

La rémunération associée à ce poste col bleu est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 4 échelon 3 et comprend une période de probation de 6 mois débutant le 22 février 2015. L'embauche à ce poste est conditionnelle à des examens médicaux préembauche satisfaisants de même qu'une vérification des antécédents judiciaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 mars 2015

2015-03-087 Embauche au poste de responsable de la bibliothèque municipale

Considérant l'absence de madame Line Gervais pour une période indéterminée en raison d'un congé pour maladie;

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'embaucher, sur une base temporaire, madame Julie Racine au poste de responsable de la bibliothèque municipale.

La rémunération associée à ce poste col blanc est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 7 échelon 1 entrée de poste. L'embauche à ce poste est conditionnelle à des examens médicaux préembauche satisfaisants

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-088 Travaux d'ouverture des terrains de balle – saison 2015

Considérant la recommandation du directeur du Service des loisirs, monsieur Guy Patenaude ;

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de mandater Multi-Surfaces Giguère pour effectuer les travaux d'ouverture des terrains de balle municipaux pour un montant de 4 530\$ plus les taxes applicables tel qu'il appert de la soumission du 2 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-089 Camp de jour été 2015 / Tarification 2015

Considérant la recommandation du directeur du Service des loisirs, monsieur Guy Patenaude ;

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu que les tarifs d'inscriptions pour le camp de jour 2015 des loisirs de Saint-Césaire soient comme suit :

Camp de jour régulier :

Résident : 1^{er} enfant 148 \$ / 2^e enfant 138 \$ / 3^e enfant 128 \$ // ou 43 \$ à la semaine

Non-résident : 1^{er} enfant 259 \$ / 2^e enfant 242 \$ / 3^e enfant 224 \$ // ou 76 \$ à la semaine

10 mars 2015

Camp de jour multisports :

Résident : 1^{er} enfant 230 \$ / 2^e enfant 212 \$ / 3^e enfant 195 \$ // ou 67 \$ à la semaine

Non-résident : 1^{er} enfant 403 \$ / 2^e enfant 370 \$ / 3^e enfant 338 \$ / ou 118 \$ à la semaine.

Cours de natation:

Résident : 43 \$ / session de 7 cours

Non-résident : 76 \$ / session de 7 cours

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-090 Embauche d'un moniteur en sécurité aquatique, sauveteur, moniteur aquaforme et préposé à l'accueil (remplacement)

Considérant la recommandation du directeur du Service des loisirs, monsieur Guy Patenaude ;

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de procéder à l'embauche de Carmin Parenteau, sur une base temporaire à temps partiel à titre de moniteur en sécurité aquatique, sauveteur, moniteur d'aquaforme et préposé à l'accueil du complexe sportif selon le taux en vigueur dans la grille salariale des emplois du secteur aquatique de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-091 Désignation des membres du comité culturel municipal ad hoc saison 2015

Considérant que le conseil municipal doit désigner pour la saison 2015, son comité culturel composé de membres citoyens, d'élus et de membres de l'administration de la Ville;

Considérant que ce comité ad hoc doit présenter ses propositions au conseil municipal pour une programmation d'activités culturelles pour la saison estivale 2015;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de désigner les membres suivants au comité culturel ad hoc pour la saison estivale 2015 :

<i>Membres citoyens</i>	Andréa Benjamin Sylvain Côté Carole Demers	Martin Labrosse Benjamin Martin Mario Valois	Yan Voerhoef
<i>Membres élus</i>	Guy Benjamin Michel Denicourt Denis Chagnon		

10 mars 2015

<i>Membres de l'administration</i>	Chantal Brodeur Julie Racine Guy Patenaude
------------------------------------	--

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-092 Avis de motion afin de modifier le *Règlement de zonage 92-2005* en ce qui concerne les limites des zones 307, 210, 212-P et 115

Avis de motion est donné par Denis Chagnon, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le Règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne les limites des zones 307, 210, 212-P et 115.

2015-03-093 Premier projet de règlement numéro 92-2005-53 afin de modifier le règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne les limites des zones 307, 210, 212-P et 115 / Adoption

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que le premier projet de règlement intitulé *Règlement numéro 92-2005-52* modifiant le règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne les limites des zones 307, 210, 212-P et 115 soit et est adopté, tel que présenté.

Que l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, soit fixée au 14 avril 2015 à 19 h 30 en la Salle du conseil, de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-094 Service professionnel en matière de gestion des surfaces sportives municipales / Mandat

Considérant la recommandation du directeur du Service des loisirs, monsieur Guy Patenaude ;

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'accepter la proposition de services de Services Phytosynthèse inc. de Saint-Dominique pour le soutien technique en matière de gestion des surfaces sportives de la Ville de Saint-Césaire pour un montant de 1 550,00 \$ plus les taxes applicables le tout tel qu'il appert de la soumission du 7 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 mars 2015

2015-03-095 Acquisition d'une table de conférence pour la salle de réunion de l'hôtel de ville

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'autoriser l'acquisition d'une table de conférence mesurant 60"x84"x192" pour la salle de réunion de l'hôtel de ville, au montant de 5 657,50 \$, plus les taxes applicables, de la compagnie Artopex de Granby, le tout tel que décrit dans la soumission du 8 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-096 Acquisition d'armoires, comptoirs et table escamotable pour la salle de réunion de l'hôtel de ville

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser l'acquisition d'armoires, de comptoirs et d'une table escamotable pour la salle de réunion de l'hôtel de ville, au montant total de 4 568 \$, plus les taxes applicables, de la compagnie Armoires Cuisines Action, le tout tel que décrit dans la soumission du 11 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-097 Mandat de bornage relativement au terrain de golf

Considérant que les limites du terrain de golf doivent faire l'objet d'un bornage;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'octroyer le mandat de services professionnels à Daniel Jodoin, arpenteur de la firme XYZ Civitas afin de procéder aux diverses activités de bornage des limites du terrain de golf pour un montant de 6 600\$ plus les taxes applicables, le tout selon les termes de la soumission du 31 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-03-098 Autorisation de vente d'un terrain

Considérant les offres d'achats transmises au conseil municipal pour le terrain de golf situé au 140, chemin Saint-François;

Considérant que la Ville peut aliéner à titre onéreux tout bien;

10 mars 2015

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'accepter l'offre d'achat du Complexe sportif La Clinique du Sport inc. pour l'acquisition du terrain de golf situé au 140, chemin Saint-François portant le numéro 5 620 047 du Cadastre du Québec pour la somme de UN MILLION QUATRE-CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS (1 475 000\$) selon diverses conditions à être stipulées dans l'acte de vente relatives, entre autres, à la relocalisation du garage, à l'exclusivité d'usage, et comprenant également des servitudes limitant l'utilisation de pesticides et les usages près des puits de même qu'à la construction du chalet;

Il est également résolu de mandater Me Jean-François Denicourt, notaire de l'étude Denicourt & Gagnon de Saint-Césaire pour établir le contrat de vente requis à cette fin.

Il est finalement résolu que le maire ou le maire suppléant de même que la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, le contrat de vente et les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture de la correspondance.

2e période de questions.

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2015-03-071, 2015-03-072, 2015-03-074, 2015-03-076, 2015-03-077,
2015-03-078, 2015-03-079, 2015-03-080, 2015-03-081, 2015-03-082,
2015-03-084, 2015-03-086, 2015-03-087, 2015-03-088, 2015-03-090,
2015-03-094, 2015-03-095, 2015-03-096, 2015-03-097, 2015-03-098.

Micheline Quilès
Trésorière